

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du dimanche 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dimanche vingt-deux mars, à onze heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence de DUQUESNE Céline, Maire.

Etaient présents : DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, PIALA Raoul

Absents représentés : FOUQUET Hervé représenté par DUQUESNE Céline, DOTTAIN Laurence représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse

Absents excusés :

Madame AZEMAR Corinne a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 03 02

Objet :

Indemnités du Maire, des Adjointes et des conseillers municipaux délégués : Tableau

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que différentes dispositions déterminent les modalités d'indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des conseillers municipaux délégués.

Suite à l'élection municipale du 17 mars 2026 et à l'installation du conseil municipal, l'élection du Maire et des Adjointes le 22 mars 2026, il convient de voter un tableau annexe récapitulatif l'ensemble des indemnités attribuées aux élus, le maire et les six adjointes à compter du 24 mai 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré

- Adopte ce tableau selon l'annexe ci-jointe récapitulatif l'ensemble des indemnités attribuées aux élus, le maire et les 5 adjointes à compter du 24 mars 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Pour : DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, FOUQUET Hervé représenté par DUQUESNE Céline, CAUCHETEUX Virginie, PANERO

AR Prefecture

Transmis à la Préfecture le : Date visa

Affiché le : 02/04/2026

006-210600573-20260322- 26 ^{P1} 0302-DE Reçu le 24/03/2026 Publié le 24/03/2026

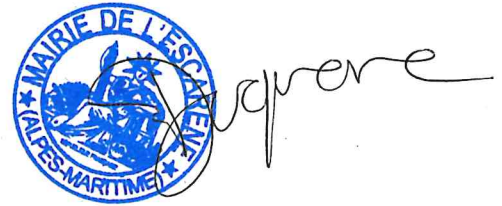
Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAINE Laurence représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, PIALA Raoul

Contre : /
Abstentions: /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Madame AZEMAR Corinne

LE MAIRE
Madame DUQUESNE Céline



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 02/04/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260322-~~D66~~^{D2}302-DE
Reçu le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026